





COMMUNIQUE

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2008 ROUTE MASTERS FFC

Le 15 JUIN AU VIGAN (30) dans le cadre de la cyclosportive LA MIDI LIBRE CYC'AIGOUAL

Les Championnats de France des catégories Masters, vont être organisés pour la première fois en ligne dans le cadre et sur l'itinéraire d'une Cyclosportive, la Midi Libre Cycl'aigoual qui par ailleurs fait partie du Trophée Label d'Or des Cyclosportives FFC.

Cette organisation permettra notamment, à l'instar des Championnats du Monde, l'attribution pour la première fois, d'un titre national par tranche d'âges de 5 années, 11 titres seront attribués.

Soit:

8 catégories Hommes: 30/34, 35/39, 40/44, 45/49, 50/54, 55/59, 60/64, 65 +

3 catégories Dames: 30/39, 40/49, 50 +

L'attribution d'un titre est subordonnée à la présence au départ d'au minimum 6 engagés de la tranche d'âges correspondante. Si cette condition n'est pas réalisée les coureurs concernés sont regroupés avec une catégorie d'âge adjacente à la catégorie en question, dans ce cas il sera établi un seul classement global.

Pour participer à cette nouvelle formule des Championnats de France Masters FFC il faut posséder au minimum la licence FFC PASS'CYCLISME, comme précisé dans le règlement 2008 du Cyclisme pour Tous.

La possession au minimum d'une licence PASS'CYCLOSPORTIVE pour participer aux championnats Masters route n'est pas prévu par le règlement 2008 du Cyclisme pour Tous mais est possible à titre exceptionnel par décision du bureau exécutif du 24/04/2008

Les licences FFC prises en compte pour ces Championnats sont donc exclusivement :

- les licences 2 et 3 du secteur compétition
- les licences PASS'CYCLISME et PASS'CYCLISME OPEN du Cyclisme Pour Tous
- La licence PASS'CYCLOSPORTIVE à titre exceptionnel pour les Championnats 2008
- les licences **ENCADREMENT** comprenant le certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme de compétition ou accompagnées de celui-ci.

n licenciés FFC qui souhaitent participer aux Championnats de France Marters, 2008 ont la possibilité de prendre la licence PASS'CYCLISME soit dans un club en ligne directement sur le site de la FFC (http://www.ffc.fr). Il est forten conseillé de réaliser cette démarche suffisamment tôt avant la date de l'épreuve.

La veille de la course, il sera possible pour les non licenciés de prendre sur place une licence **PASS'CYCLISME** au titre du club neutre du comité Languedoc Roussillon qui assurera une présence.

Les inscriptions à cet évènement sont libres et doivent être souscrites auprès de l'organisateur de l'évènement, le **Vélo Club Mont Aigoual Pays Viganais**, à l'adresse suivante :

Monsieur Denis BOISSIERE Parc 30570 L'ESPEROU

Tél: 06-72-88-15-24

Mail: denis.boissiere@jeunesse-sports.gouv.fr